



BIENVENUE
DANS
LE CHOLETAIS

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

2024

CHOlet®
agglomération

SE REPÉRER, S'INFORMER

HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION

BP 62111 - 49321 Cholet Cedex
02 44 09 25 00

+ D'INFOS cholet.fr

Onglet "chaînes thématiques" / "enseignement" : lien en bas de page "la vie étudiante dans le Choletais".

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

14 avenue Maudet - 49300 Cholet
02 41 49 80 00
info-accueil@ot-cholet.fr



Nouveau Choletais :

On a un cadeau pour vous ! Nouvel arrivant sur Cholet, passez à l'Office de Tourisme. Demandez votre passeport de bienvenue rempli de nombreux avantages dans les domaines sport, culture et loisirs.

*Sur conditions

+ D'INFOS ot-cholet.fr

Suivez-nous !



Surprenant Choletais

POINT INFO FAMILLE

24 avenue Maudet - 49300 CHOLET
02 72 77 22 10

info-famille@choletagglomeration.fr
Point d'informations lié aux loisirs, au logement, à la santé et aux droits





SE LOGER

LA GARANTIE, LA CAUTION

LE DÉPÔT DE GARANTIE

Limité à un mois de loyer hors charges pour les locations vides, il garantit le respect de vos obligations (exemple : paiement des réparations locatives). Aucun dépôt de garantie ne peut être demandé en cas de bail mobilité.

Avance Loca-Pass

Financement du dépôt de garantie pour les étudiants ou jeunes de moins de 30 ans.

+ D'INFOS

Action Logement - 02 41 71 33 60

Fonds Solidarité Logement

Si vous disposez de ressources faibles et rencontrez des difficultés, vous pouvez demander une aide au Fonds de Solidarité Logement (subvention). Elle peut couvrir le dépôt de garantie et les frais de location divers auxquels vous avez à faire face. Adressez-vous à une assistante sociale.

LA CAUTION

Afin de s'assurer du paiement du loyer et des charges, le propriétaire peut vous demander la caution d'un tiers, c'est-à-dire l'engagement d'une personne ou d'un organisme de payer le loyer et les charges en cas de défaillance de votre part.

VISALE (Visa pour le logement et l'emploi)

Système de cautionnement des loyers pour tous les jeunes étudiants ou alternants de moins de 30 ans. Gratuit et dématérialisé.

+ D'INFOS visale.fr

LES AIDES AU LOGEMENT

L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Attribuée en fonction de la situation familiale et économique du bénéficiaire et pour les logements conventionnés seulement, elle est versée directement au bailleur. Le locataire ne paie que la différence entre le montant de l'APL et celui du loyer et des charges qu'il acquitte.

L'ALLOCATION LOGEMENT (AL)

Attribuée, sous condition de ressources, à tout locataire qui ne bénéficie pas de l'APL.

Si vous avez moins de 21 ans, l'octroi d'une aide au logement en qualité d'allocataire fait perdre à vos parents les prestations familiales en votre faveur. Il y a donc lieu d'effectuer un choix en accord avec eux.

L'AIDE MOBILI-JEUNE®

Si vous avez moins de 30 ans, que vous êtes en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole, vous pouvez demander cette aide à Action Logement pour alléger votre quittance de loyer... Montant pris en charge entre 10 € et 100 € / mois.

LES DROITS ET OBLIGATIONS

LE CONTRAT DE LOCATION OU "BAIL"

Le contrat de location ou "bail" fixe les règles qui vont régir votre occupation des lieux, sa durée, les conditions de règlement du loyer et celles de sa résiliation. Le contrat de location, non meublée ou meublée, doit correspondre à un contrat type depuis le 1^{er} août 2015. Une notice d'information doit également être transmise au locataire. Le bailleur doit délivrer un logement décent. Le bailleur ne peut pas demander de pièces justificatives au futur locataire en dehors de celles figurant sur une liste (Décret du 5/11/2015). La durée du bail est de trois ans pour une location vide et d'un an pour une location meublée (possibilité de le limiter à 9 mois pour un étudiant). Depuis le 27 novembre 2018, l'étudiant peut également signer un bail mobilité d'une durée de 1 mois minimum et de 10 mois maximum pour un logement meublé. Ce contrat ne peut être ni renouvelé, ni reconduit. Il peut toutefois être modifié une fois, par avenant, sans que la durée totale du contrat ne dépasse 10 mois.

LE LOYER

Les modalités de révision du loyer pour les logements loués non meublés, par un propriétaire privé, sont prévues par la loi. En contrepartie du paiement du loyer et des charges, le locataire peut demander une quittance, document qui indique distinctement le montant du loyer et des charges qu'il a payés. Le propriétaire doit alors lui transmettre gratuitement la quittance.

LES CHARGES

Le locataire doit payer des charges correspondant aux :

- frais entraînés par les services rendus liés au logement et à l'usage de l'immeuble (consommations d'eau ou d'énergie, ascenseur, chauffage collectif) ;
- dépenses d'entretien et de petites réparations des parties communes de l'immeuble ;
- taxes locatives, si le locataire en bénéficie (ordures ménagères ou assainissement).

En cas de logement meublé, les charges peuvent être fixées forfaitairement. Le locataire effectue les menues réparations et les réparations d'entretien courant, les réparations importantes incombent au propriétaire.

L'ASSURANCE HABITATION

Le locataire d'un logement vide ou meublé doit obligatoirement souscrire une assurance contre les risques locatifs et transmettre au propriétaire l'attestation correspondante. À défaut de remise de l'attestation d'assurance, le bailleur peut souscrire une assurance pour le compte du locataire. Le montant de la prime est récupérable par douzième à chaque paiement de loyer.

CAF DE CHOLET

Service simplifié sur Internet pour faire sa demande d'aide aux logements.

44 rue du Paradis à Cholet

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 16h sans interruption

0 810 25 49 30

+ D'INFOS caf.fr



SE LOGER

PRÉSENTATION

La Ville de Cholet poursuit son engagement dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre en pérennisant le permis de louer instauré en janvier 2023. Les propriétaires-bailleurs qui disposent de logements situés sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) "Cœur de Ville de Cholet" (disponible sur cholet.fr) doivent faire une demande de permis de louer pour toute nouvelle mise en location ou remise en location. Ce dispositif permet de répondre à plusieurs objectifs dans le cadre de la mise en œuvre du programme "Action Cœur de Ville": lutter contre les marchands de sommeil et améliorer la qualité du parc locatif sur le centre-ville. Le permis de louer oblige les propriétaires à respecter les caractéristiques de décence de leurs logements : une surface minimale, l'absence de risque pour la sécurité et la santé du locataire, l'absence d'animaux nuisibles et de parasites, une performance énergétique minimale, la mise à disposition de certains équipements.

PROCÉDURE

Dès lors que le préavis du logement est déposé, ou avant toute nouvelle mise en location, le propriétaire-bailleur est invité à formuler sa demande. Pour faire connaître sa décision, la collectivité dispose d'un délai d'un mois à compter du dépôt du dossier. Ce dispositif ainsi que la visite du logement sont pris en charge par la collectivité. Les diagnostics techniques sont quant à eux à la charge du propriétaire. Pour rappel, les dossiers de permis de louer doivent être déposés complets par courrier recommandé ou directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Les disponibilités pour la visite du logement doivent être effectuées avec l'accord du locataire s'il est encore présent. Cette autorisation qui prend la forme d'un arrêté doit être jointe au bail. Il est à noter que le passage de la Ville de Cholet en zone tendue n'a pas d'incidence sur le préavis du locataire qui reste de trois mois pour un logement non-meublé.





OBLIGATION ET RECOURS

Si le propriétaire loue son logement sans autorisation ou malgré un refus de la Ville de Cholet, il est passible d'une amende de 5 000 à 15 000 euros ordonnée par le représentant de l'État. La mise en location de locaux à usage d'habitation par un bailleur, sans autorisation préalable, est sans effet sur le bail dont bénéficie le locataire. Le propriétaire doit prévoir les travaux dans le logement avant le dépôt du dossier de permis de louer. Si le logement n'est pas décent, le locataire dispose de recours. Le locataire doit mettre en demeure le propriétaire de réaliser les travaux de mise en conformité, par lettre recommandée avec accusé de réception.

+ D'INFOS permisdelouer@choletagglomeration.fr



SE LOGER

L'ÉTAT DES LIEUX, LE PRÉAVIS

Ce document essentiel décrit l'état du logement loué, et est établi d'un commun accord. En cas de litige, le propriétaire s'appuiera sur ce document.

Pour les locations meublées, l'état des lieux devra être complété par un inventaire et état détaillé du mobilier (liste de meubles et description de l'état).

Le locataire peut donner congé à tout moment, en cours de bail, avec un préavis d'un mois en location meublé, et de trois mois en location vide (réduit à un mois sous conditions).

Même s'il quitte les lieux avant la fin du préavis, le locataire doit payer le loyer et les charges pendant toute la durée du préavis, sauf si entre-temps un nouveau locataire lui succède avec l'accord du propriétaire.

En cas de colocation, elle peut être formalisée par un contrat unique ou plusieurs contrats entre le locataire et le bailleur. Il existe des dispositions particulières depuis la loi ALUR, notamment pour les charges locatives et la solidarité du loyer. Le bailleur ne peut pas imposer la solidarité en cas de bail de mobilité.

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE MAINE ET LOIRE (ADIL)

Information personnalisée et pratique, objective et gratuite, sur le logement, l'habitat et l'urbanisme, en matière juridique, fiscale et financière.

Les permanences de l'ADIL sont tous les 15 jours, les 2^e et 4^e vendredis matin de chaque mois.

Lieu : Espace Conseil Habitat,
à l'accueil de l'Hôtel de Ville / Agglomération
Tél : 02 41 81 89 40
juristes@adil49.com

+ D'INFOS adil49.org

PERMANENCES LOGEMENT POUR LES 16-30 ANS

Accueil, information et orientation dans la recherche et l'accès à un logement. Permanences les mardis de 16h à 19h, sur rendez-vous. Créneau sans rendez-vous de 16h à 16h45.

Vous avez entre 15 et 30 ans ?

Des questions sur votre logement futur ou actuel ?

Appelez gratuitement le numéro régional :

LoJIC : 02 51 86 74 00

Lieu : Association Habitat Jeunes du Choletais

5 rue de la Casse - 49300 Cholet

logement@habitatjeunes-choletais.fr

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

AFIN DE FACILITER L'ACCÈS À UN LOGEMENT,

voici les principales adresses offrant des logements accessibles aux étudiants et aux jeunes.

SÈVRE LOIRE HABITAT

(organisme HLM)

34 rue de Saint Christophe CS 32144
49321 Cholet Cedex
02 41 75 25 25

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

+ D'INFOS slh-habitat.fr

Résidences Rubis et Zénith

(rue Saint Vincent de Paul à Cholet)

- Logements jeunes et étudiants

Appartements T1 bis et T2 non meublés (de 30 à 49 m²) avec cuisine équipée d'une plaque vitrocéramique et d'un réfrigérateur.

Accès WIFI.

- Économique

Le loyer mensuel (hors charges) est en moyenne de 189 € pour un T1 bis et de 242 € pour un T2. Ces logements ouvrent droit à l'APL.

- Proximité

Proche du lycée Europe et du domaine universitaire, de l'hôpital et de nombreux commerces et services.

ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS

Résidence Habitat Jeunes Les Pâquerettes

5 rue de la Casse

49300 Cholet

02 41 71 36 36

logement@habitatjeunes-choletais.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

- Logements jeunes et étudiants

Chambres meublées ou studios équipés avec accès WIFI et salle de bains individuelle.

- Économique

Loyer charges comprises, possibilité d'APL dès le 1^{er} mois.
Tarifs : de 153 € (chambre) à 241 € (studio) pour un étudiant boursier, et de 189 € (chambre) à 279 € (studio) pour un non boursier.

- Facile d'accès

À 8 minutes du centre-ville et de la gare, et à proximité du réseau de transport en commun.

- Convivial

Logement privatif avec la possibilité de rencontrer d'autres jeunes.

- Pratique

Restauration sur place, tarif CROUS, tarif laverie, cafétéria, espace multimédia.

RÉSIDENCE LE BERKELEY (privée)

10 rue Roger Hostein 49300 Cholet

Contact : Agence SERGIC

02 41 18 22 18 - sergic.com

- **Location de studio vide ou meublé** (24 m²) avec kitchenette équipée.

- **Loyers mensuels indicatifs** : de 315 € à 355 € charges comprises et services inclus (hors laverie automatique), ouvrant droit à l'APL et à l'ALS, honoraires de location en sus.

- **Proximité du domaine universitaire,**

et à 5 minutes du centre-ville.

- **Services INCLUS dans le loyer** : salle WIFI, salle de sport, salle TV, parking aérien, local à vélo, résidence sécurisée avec présence quotidienne d'un régisseur sur place.

- **Service en supplément :**

accès à la laverie automatique.

SE LOGER

RÉSIDENCE WEST CAMPUS CHOLET

60 Avenue d-c 49300 Cholet
02 42 97 20 20 - westcampus.fr
Vos demandes sur : cholet@westcampus.fr

• **Résidence étudiante**, calme, entièrement neuve (2020) et sécurisée proposant des appartements meublés de type T1 (21 m², de 24 m² et 28 m²), T2 et T3 avec place de parking (couverte possible) inclus.

Description d'un T1 de 24 m² :

- Espace de vie comprenant un lit de 140/200, bureau avec rangements, table basse, chaise et un fauteuil club.
- Kitchenette équipée : table de cuisson vitrocéramique 2 feux, micro-ondes, réfrigérateur, hotte, espaces de rangement.
- Salle d'eau avec douche, WC, lavabo, sèche serviettes et rangement.
- Penderie à porte coulissante et étagères.
- Une place de parking couvert.

La résidence met à disposition un local vélo et une salle de sport en accès libre et une laverie (Payante). Située à 10-15 min à pied du domaine universitaire et du centre commercial et au pied de l'arrêt de bus N°5. Elle ouvre le droit aux APL (CAF), ALS (CAF), mobili jeune (action logement), mon job mon logement (action logement) et aucun frais d'agence et de dossier n'est à prévoir. Un responsable de résidence est présent pendant les horaires d'ouverture toute l'année.

Loyer mensuel indicatif : à partir de 395 € (eau, électricité, chauffage, internet, taxes incluses).

PARTICULIERS

POINT INFO FAMILLE :

listes actualisées de logements proposés par des particuliers.

02 72 77 22 10

CENTRALE DU LOGEMENT ÉTUDIANT DU CROUS

lokaviz.fr

JF ACCUEIL & FORMATION

47/50 rue Alphonse Darmaillacq
49300 Cholet
02 41 49 06 30
jf.accueil.formation@orange.fr

• **Accueil/Information/Visite** : du lundi au vendredi de 14h à 18h30 et le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

+ D'INFOS jf-accueil-formation.fr

• **Résidence étudiante avec chambres meublées.**

Chambres doubles avec bureau, rangements et salle de bain privative - Linge de lit fourni et ménage compris.
Restauration sur place.

• **À la nuit, au mois ou à l'année !**

Formule très souple - Éligible aux aides au logement CAF et Bail Mobilité.

• **Idéal pour les alternants**

Loyer calculé à partir des jours de présence définie lors de l'élaboration du Bail Mobilité.

• **Ouvert à tous**

Stagiaires, étudiants, scolaires, apprentis : tarif adapté selon la durée de l'engagement.

• **Proche du centre-ville**

À 5 minutes de la gare et des principales lignes de bus

• **Gratuit sur place**

Wifi - Parking privé - Animations - Activités sportives - Foyer (TV, billard et babyfoot).

• **Sécurisé**

Accès par digicode - Surveillant de nuit.

LES JOURNAUX GRATUITS

Paru-Vendu : paruvendu.fr

Top Annonces : topannonces.fr

BOURSES

INTERCOMMUNALES

Bénéficiez d'aides
pour vos études
en France
ou à l'étranger !



Vous êtes étudiant ?

**Vos parents habitent sur le territoire
de Cholet Agglomération ?**

Vous êtes peut-être concerné !

CHOlet 
agglomération

ET SI À CHOLET, ON FAISAIT BOUGER LES CHOSES ?

IDÉES - DÉBATS - PROJETS - ACTIONS



Tu as entre 17 et 25 ans ? Tu as des idées innovantes ?
Tu souhaites développer des projets pour ta ville ?

Rejoins le Comité Consultatif de la Jeunesse de Cholet !

Pour plus d'informations

02 72 77 23 65
pdubois@choletagglomeration.fr



COMITÉ CONSULTATIF
DE LA JEUNESSE

Cholet[®]
agglomération

SE RESTAURER



ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS

RESTAURANT LES PÂQUERETTES

Restaurant agréé CROUS

5 rue de la Casse
49300 Cholet
02 41 71 36 36

• **Self-service** ouvert de 11h45 à 13h30 du lundi au vendredi, de 19h à 20h du lundi au jeudi, y compris pendant les vacances scolaires.

• **Tarifs spécifiques** aux scolaires, jeunes en formation post-bac et personnes à faibles ressources.

• **WIFI gratuite**

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

ESUPEC

Restaurant La Station E (midi)

Restaurant agréé CROUS

3 rue Henri Huré
49300 Cholet
02 41 49 16 50

• **Self-service** ouvert de 11h15 à 13h15 du lundi au vendredi, en période universitaire

LE LYCÉE DE LA MODE (midi)

Restaurant agréé CROUS

Self-service de 11h45 à 13h30 du lundi au vendredi
fermeture pendant les vacances scolaires

20 rue du Carteron - BP 2124
49321 Cholet Cedex
02 41 71 00 53

L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ DU CAMPUS

Situé au cœur même du Campus, l'espace de convivialité est un lieu de restauration de 100 m² qui met à disposition des étudiants des distributeurs de boissons et de nourriture. Pour les étudiants qui préfèrent la cuisine "maison", plusieurs micro-ondes sont à leur disposition. À tout moment de la journée, c'est également l'endroit idéal pour se détendre et profiter de la vie étudiante à Cholet !

voir page 22



FINANCER SES ÉTUDES

CROUS DE NANTES

Dossier Social Étudiant (DSE) pour obtenir une bourse et/ou un logement du CROUS.

Inscription sur internet avant le 31 mai.

Possibilité d'aides d'allocations spécifiques ponctuelles : ASAP.

2 boulevard Guy Mollet - 44300 Nantes

02 30 06 02 44

+ D'INFOS crous-nantes.fr

CHOLET AGGLOMÉRATION

Sous certaines conditions, plusieurs bourses peuvent être octroyées :

- Pour les étudiants et en complément d'une bourse sur critères sociaux, possibilité d'obtenir la Bourse intercommunale d'enseignement supérieur.

- Pour les jeunes qui partent à l'étranger, il existe la Bourse intercommunale pour un stage ou un séjour académique à l'étranger.

- Pour les jeunes inscrits dans un établissement scolaire du territoire de l'AdC et participant à la finale nationale du concours du Meilleur Apprenti de France, une Bourse intercommunale de soutien au concours du Meilleur Apprenti de France est versée.

02 44 09 25 06

bourses-intercommunales@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS cholet.fr

Formulaire en ligne sur cholet.fr "Mon espace citoyen"

CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Fonds régional étudiant

Des difficultés financières au cours de vos études, contactez une assistante sociale du CROUS ou du Service de médecine préventive (SUMPPS).

ENVOLÉO : mobilité des jeunes à l'étranger

Pour les jeunes de moins de 30 ans en formation dans les Pays de la Loire depuis au moins une année académique et inscrits dans un établissement ligérien ayant signé une convention de partenariat Envoloéo.

Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur, de l'International et de l'Europe.

0 800 444 500

+ D'INFOS envoleo.paysdelaloire.fr

Pass 15-30 (pass première installation, etc.)

Pass Jeunes (pass pratique sportive, pass permis apprenti, etc.)

PRÊT ÉTUDIANT

Prêt bancaire garanti par l'État et sans condition de ressources. Il faut être, étudiant dans l'enseignement supérieur et avoir moins de 28 ans.

+ D'INFOS

Banque Populaire, Crédit Mutuel,

C.I.C., Caisse d'Épargne et la Société Générale.

SERVICE SOCIAL SUMPPS

Pour tout étudiant, aide aux difficultés personnelles, familiales, sociales, matérielles, financières. Entretien avec une assistante sociale par RV téléphonique.

Maison des étudiants

2 boulevard Beaussier - 49045 Angers

02 41 22 69 26



S'ORIENTER

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h, 18h30 le mercredi.

Des questions sur votre formation, sur votre avenir, sur le
choix de parcours ? Le CIO vous propose un
accompagnement personnalisé au CIO sur rendez-vous.

41 avenue de l'Europe

49300 CHOLET

02 41 46 02 66

(accès piéton : bd Richelieu)

cio.cholet@ac-nantes.fr

+ D'INFOS

SUIO IP

(Service Universitaire d'Information et
d'Orientation - Insertion Professionnelle)

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

"La Passerelle"

2 rue Lakanal

49045 Angers cedex 01

02 44 68 86 20

suio@univ-angers.fr

Boulevard Pierre Lecoq - BP 90207

49300 Cholet

02 44 68 82 00

scolarite.cholet@listes.univ-angers.fr

MAISON DE L'ORIENTATION

4 rue Travot

49300 Cholet

02 44 09 26 60

maisondelorientation@choletagglomeration.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil :

Du mardi au vendredi de 10h à 12h15

et de 13h30 à 17h30

samedi matin de 9h à 12h sur rendez-vous



RECHERCHER UN STAGE, OU UN JOB

SUIO IP

**(Service Universitaire d'Information
et d'Orientation Insertion Professionnelle)**

suio@univ-angers.fr

- Conseils CV, lettres de motivation, simulation d'entretien
- Outils (booster, capsules...) dont Ip'Box : <https://www.univ-angers.fr/fr/ip-box>
- Portail Ip'Oline (stages, emplois, jobs étudiants, annuaire etps) : <https://ipoline.univ-angers.fr/>

EMPLOI.CHOLET.FR

Le site d'emploi du choletais.

Sur emploi.cholet.fr, retrouvez des centaines d'offres proposées dans un rayon de 50 km autour de Cholet. Grâce à la technologie du développeur et à ses partenariats avec plus de 400 sites emploi généralistes et spécialisés, le site propose une visibilité complète des offres du bassin d'emploi (emploi, stage, alternance).

CHOISIRMONSTAGEPAYSDELA LOIRE.FR

Le site d'offres de stages de la Région des Pays de la Loire.

Le site choisirmonstage-paysdelaloire.fr de la Région des Pays de la Loire propose des offres de stages en Pays de la Loire, accessibles aux collégiens, lycéens et étudiants.

POINT INFO FAMILLE

Recueille les candidatures des jeunes qui souhaitent effectuer du babysitting et met en relation avec les familles en recherche.
info-famille@choletagglomeration.fr
02 72 77 22 10



Inscrivez-vous

Étudier à distance en étant accompagné, c'est possible !



- Une offre de 2 000 formations postbac à distance
- La possibilité d'étudier et d'être accompagné dans un lieu collectif et convivial

Plus d'info sur **cholet.fr**

Campus Connecté Cholet

Domaine Universitaire du Choletais

Bd Pierre Lecoq - Cholet

tel : 06 07 73 55 38

campusconnecte@choletagglomeration.fr

Pour choisir
mon métier!

mo

**Maison de
l'Orientation**

La Maison de l'Orientation s'inscrit dans l'esprit du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise en donnant une continuité entre chaque édition. Elle permet aux jeunes et aux adultes en réorientation de carrière de faire le meilleur choix en intégrant les trois dimensions :

- le choix d'un métier,
- le moyen d'y parvenir avec le choix d'une formation et son statut,
- l'évaluation du potentiel d'emploi de la filière.

”

D'abord, choisir un métier, une filière professionnelle

”

S'orienter, c'est définir son projet professionnel

La Maison de l'Orientation vous propose un accompagnement personnalisé avec :

- une démarche d'identification de vos souhaits et aspirations,
- une découverte des formations, et des métiers,
- un accès facilité aux stages de fin d'études,
- un accès facilité à l'apprentissage,
- un accès préparé et facilité au premier emploi,
- une aide à l'élaboration de votre projet de création d'activité,
- une préparation aux entretiens de recrutement,
- une aide à la mise en valeur de la candidature (CV et lettre de motivation).

Maison de l'Orientation

4 rue Travot - 49300 Cholet

Horaires d'ouverture de l'accueil

Du mardi au vendredi de 10h à 12h15

et de 13h30 à 17h30

samedi matin de 9h à 12h

et sur rendez-vous

maisondelorientation@choletagglomeration.fr

02 44 09 26 60



SE DÉPLACER

AIDES FINANCIÈRES DE LA RÉGION POSSIBLES :

- SNCF (carte mezzo)

Contact TER Pays de la Loire : 0 800 584 260

(Service & Appel gratuits depuis tous les téléphones).



CHOLETBUS Choletbus

Pensez à Choletbus pour vous déplacer en toute liberté sur le territoire de Cholet Agglomération !

Renseignements et horaires sur le site internet choletbus.fr

Tarif préférentiel pour les jeunes de moins de 26 ans

en vente directement

sur le site internet choletbus.fr

sur l'application Choletbus

ou à l'Espace Choletbus, parvis de l'Hôtel de Ville à Cholet.

+ D'INFOS 02 41 62 65 65
ou contact@choletbus.fr



Appli Choletbus
disponible sur
Apple store et
Google Play



Testez le service Choletbus 2 Roues qui vous permet de louer un VAE (vélo à assistance électrique) au mois ou à l'année ou d'utiliser les vélos en libre-service.



Pensez également à Choletbus Covoit' pour vous déplacer par exemple en dehors des horaires du réseau Choletbus. Participez à l'un des ateliers (se déplacer à vélo en ville, découverte et prise en main d'un vélo à assistance électrique, apprentissage du bus...) mis en place par l'Espace mobilité durable

+ D'INFOS Espace mobilité durable

16 rue Clémenceau à Cholet

02 41 49 47 58 ou 2roues.tpc@choletbus.fr

SNCF

Place du 77^e Régiment d'Infanterie

49300 Cholet

08 92 35 35 35

Horaires d'ouverture Gare :

Du lundi au jeudi : 5h35 à 20h30

Vendredi : 5h35 à 20h30

Samedi : 6h35 à 20h30

Dimanche : 8h15 à 22h

Horaires d'ouverture Guichet :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h

Le samedi de 8h30 à 19h

Le dimanche de 12h20 à 19h

Distributeur de titre de transport TER

+ D'INFOS ter-sncf.com

ou oui.sncf.com

SE SOIGNER

CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

Centre de Santé Sexuelle (CSS) (pratique des Interruptions Volontaires de Grossesse, consultations de contraception, dépistage des Infections sexuellement transmissibles, dépistage anonyme et gratuit du sida et des hépatites, information en matière de contraception, sexualité, IST...).

La gratuité et l'anonymat sont garantis pour les consultations des personnes de moins de 18 ans.

1 rue Marengo BP 507 - 49325 Cholet
02 41 49 68 81

- Du lundi au vendredi de 9h à 17h
le mercredi de 10h à 18h

POLYCLINIQUE DU PARC

Avenue des Sables - 49300 Cholet - 02 41 63 42 00

MAISON DES ADOLESCENTS

7 avenue Maudet - 49300 CHOLET
06 74 97 69 29
antennecholet@maisondesados-angers.fr
<https://maisondesados49.fr/>

Dispositif ressource pour les questions et/ou problématiques liées à l'adolescence (vie affective et sexuelle, conduites addictives, mal être, scolarité etc.) C'est un lieu d'accueil non payant, libre d'accès, neutre et confidentiel. Cet espace est ouvert aux jeunes de 11 à 21 ans, à l'entourage et aux professionnels qui les accompagnent.

Accueil avec ou sans RDV

Lundi : 15h à 19h / Jeudi : 15h à 19h

CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

4 rue des Marteaux à CHOLET
02 41 65 32 61.

Une CJC est un espace pour les jeunes de moins de 25 ans pour effectuer un point sur sa consommation sans jugement, gratuit et en toute confidentialité.

- Lundi : 9h-12h / 14h-17h
- Mardi : 14h-17h (fermé le matin)
- Mercredi et jeudi : 9h30-12h / 14h-17h
- Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Un accueil sans rendez-vous est prévu le vendredi de 9h à 11h.

Des permanences sont également assurées à Beau-préau-en-Mauges : au sein du centre social Èvres et Mauges situé au 10 rue du Sous-Préfet Barré.

MÉDECINE PRÉVENTIVE UNIVERSITAIRE (SUMPPS)

Des consultations de médecine générale (problème de santé, certificat médical, vaccination, contraception, aménagement des conditions d'études en cas de handicap, conseils, ...). Des consultations de psychologie. Des actions de prévention. Un service social.

SUMPPS - Campus du Choletais
Boulevard Pierre Lecoq - 49300 Cholet
02 41 22 69 00

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLES

Pôle santé - 26 avenue Maudet - 49300 Cholet
02 41 46 20 30

Consultations sur rendez-vous le mardi, mercredi et vendredi après-midi pour les consultations gynécologiques, la contraception, suivi de grossesse, dépistage IST..

Accueil sans rendez-vous le mardi, mercredi et vendredi pour des informations sur la contraception, pilule du lendemain, test de grossesse. Gratuit et confidentiel pour les mineurs et les majeurs avec ou sans couverture sociale. Accompagnement, soutien et orientation des personnes autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

- Mardi et mercredi de 9h à 12h30
et 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30



SE DÉTENDRE, SE CULTIVER



L'ESPACE DE CONVIVALITÉ DU CAMPUS

Que serait une université sans sa mythique "cafet" ? Toujours au cœur des séries télés à la "Happy Days", c'est le lieu privilégié pour faire des rencontres. Bavardages, révisions avant les exams... Qui ne se précipite pas à la machine à café dès que sonne la pause ?

La cafet' pense à tout : news internationales à la télé, infos locales via les journaux proposés...

Les sofas orange style seventies et les chaises hautes métallisées à l'américaine offrent un mix tendance entre vintage et modernité. Voici l'endroit parfait pour se raconter les derniers potins !

À midi, la course aux micro-ondes est lancée ! Un déjeuner rapide et équilibré est enfin possible grâce aux menus adaptés des distributeurs. Une ambiance entre rires et détente se crée avant le retour sur les bancs de l'amphi...



Les Olympiades étudiantes

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Des animations étudiantes sont organisées à Cholet pour bien commencer l'année.

DÉFI ÉTUDIANT

Appel à projets lancé aux étudiants pour qu'ils proposent une animation, au cours de l'année scolaire, par établissement d'enseignement supérieur. Des subventions et récompenses aux meilleurs projets sont à la clé.

SE DÉTENDRE, SE CULTIVER

Théâtre Saint-Louis

LE JARDIN DE VERRE

Géré par l'ADJ (Association de Développement Artistique du Jardin de Verre), le Jardin de Verre est un lieu de création et de diffusion du spectacle vivant. De septembre à juin, au Jardin de Verre ou hors les murs, au gré de la programmation, vous pourrez assister à des spectacles de théâtre, de danse, de cirque, à des concerts et découvrir plusieurs expositions.

Vous pouvez également participer à l'année ou plus ponctuellement à des ateliers de théâtre, de chant, de danse, de musique, de cirque, de numérique ou bien vous faire accompagner en tant que porteur d'un projet artistique. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe du Jardin de Verre pour obtenir plus d'informations à ce sujet.

Envie de vous investir un peu plus, de participer au projet associatif, de devenir bénévole ou bien de découvrir de plus près le monde du spectacle vivant ? n'hésitez pas à les contacter et à venir les rencontrer !

Nouveau ! Grâce à la Carte UA, vous bénéficiez de 5 € de réduction sur l'ensemble des spectacles et concerts de la saison. Sans plus attendre, inscrivez-vous sur le site Internet de l'Université pour obtenir votre carte UA.

13 boulevard Gustave Richard - 49300, Cholet

Ouvert du mardi au vendredi,

de 13h30 à 18h30

02 41 65 13 58

+ D'INFOS jardindeverre.fr

Attrapez toutes les infos du Jardin de Verre sur Instagram et Facebook : @jardindeverre

LE CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE

Enseignement de la musique, de la danse et du théâtre. Programmation de concerts, de spectacles et de conférences. De l'éveil au cycle spécialisé pour un parcours amateur ou pré-professionnel.

Parmi les nombreuses disciplines enseignées : Musiques Actuelles, Musique Ancienne, Musique et Handicap (cursus adapté), Danse Classique, Jazz et de Caractère, Théâtre...

5 rue Tournerit - 49300 Cholet - 02 44 09 26 00

conservatoire@agglo-choletais.fr

+ D'INFOS cholet.fr

LE THÉÂTRE SAINT-LOUIS

À 8 minutes à pied du campus, venez découvrir le Théâtre Saint Louis ! Dans notre cursus : des concerts, de l'humour, du théâtre, de la danse et des arts croisés. Retrouvez le programme complet sur cholet.fr.

Pour les étudiants : abonnement et tarif très réduit - Le théâtre est partenaire du Pass Culture.

Une soirée qui se libère, une envie de décompresser après un cours :

Tarif dernière minute 10€ la place une heure avant le spectacle (dans la limite des places disponibles et sur certains spectacles)

Rue Jean Vilar - 49300 Cholet - 02 72 77 24 24

+ D'INFOS cholet.fr (programme complet)

Retrouvez-nous sur le Facebook

@theatresaintlouischolet

instagram : [choletagglo_culture](https://www.instagram.com/choletagglo_culture) : rencontre et regards en coulisses...

Cet insta regroupe toute l'actualité des services des services culturels de Cholet Agglomération : Le Conservatoire, La Médiathèque, La Ludothèque, Les Archives, Le Musée d'Art et d'Histoire, Le Musée du Textile, l'École d'Arts du Choletais et le Théâtre Saint-Louis



Jardin de Verre



Musée d'Art et d'Histoire



Musée du Textile et de la mode



Bibliothèque universitaire

MÉDIATHÈQUE ÉLIE CHAMARD

Ouverte à tous.

Gratuité pour les habitants de Cholet Agglomération

- carte d'emprunt gratuite, utilisable dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération
- accès à Internet et aux outils bureautiques, wifi
- en ligne : formation, presse, e-books, VOD
- espaces wifi à la médiathèque et à la BU

Ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 10h à 18h et mercredi et samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

Rue Travot - BP 31235 - 49312 Cholet Cedex
mediatheque@choletagglomeration.fr
02 72 77 23 41

+ D'INFOS e-changes.cholet.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Ouvert à tous les étudiants : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 12h30

Pendant les vacances universitaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

- accès à Internet et aux outils bureautiques
- espace wifi
- en ligne : formation, presse, e-books, VOD

Bd Pierre Lecoq - 49300 Cholet
bu.mediatheque@choletagglomeration.fr
02 72 77 23 39

+ D'INFOS e-changes.cholet.fr

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Ouvert du mercredi au samedi et jours fériés de 10h à 12h et de 14h30 à 18h (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre) et le dimanche de 14h30 à 18h. En juillet et août, ouverture supplémentaire le lundi.

Entrée gratuite tous les jours pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

27 avenue de l'Abrevoir - 49300 Cholet
02 72 77 23 22
museearthistoire@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS collections-musees.cholet.fr

MUSÉE DU TEXTILE ET DE LA MODE

Ouvert du mercredi au samedi et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre) et le dimanche de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture supplémentaire le mardi.

Entrée gratuite tous les jours pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

Rue du Dr Roux - 49300 Cholet - 02 72 77 22 50
museetextile@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS collections-musees.cholet.fr



SE DÉTENDRE, SE CULTIVER

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CHOLET

L'OMS est une structure "Ressources et Relais" qui met à disposition du public les informations nécessaires à la pratique sportive dans un des nombreux clubs de la ville de Cholet. (77 disciplines proposées par 95 associations). L'OMS organise aussi des manifestations sportives.

De plus, l'OMS vous permet de connaître et de suivre toute l'actualité sportive sur le Choletais (matches, calendriers, tournois, etc.).

58 rue Saint Bonaventure - 49300 Cholet
06 38 05 54 70
oms-cholet@orange.fr

+ D'INFOS oms-cholet.com

Facebook : [OfficeMunicipalduSportdeCholet49](https://www.facebook.com/OfficeMunicipalduSportdeCholet49)
Instagram : [office_municipal_sport_cholet](https://www.instagram.com/office_municipal_sport_cholet)

SUAPS

(Service Universitaire des Activités Physiques
et Sportives)

Débutant, confirmé ou expert, 10 activités sont proposées :
basket, badminton, musculation, volley, escalade, natation,
fitness, cross-training, step, self-défense judo.

02 41 22 69 49

+ D'INFOS univ-angers.fr/suaps

STELLA SPORT LA ROMAGNE

La Stella Sport La Romagne :
club de haut niveau de tennis de table.

BP 5 - 49740 La Romagne

+ D'INFOS sslrtd.com

Instagram : [la_romagne_tt](https://www.instagram.com/la_romagne_tt)

CHOLET BASKET

L'équipe de Cholet Basket (Betclic ÉLITE), Championne
de France 2010, est l'un des clubs de basket majeur dans
l'hexagone.

3 avenue Marcel Prat - BP 10 752
49307 Cholet Cedex
02 41 58 50 58

Billetterie : 02 41 58 30 30

billetterie@cholet-basket.com

+ D'INFOS cholet-basket.com



BADMINTON ASSOCIATIF CHOLETAIS

Club de haut niveau de badminton
 26 rue Grignon de Montfort
 49300 Cholet
 06 26 41 25 26
 bach49@badminton-cholet.fr

+ D'INFOS badminton-cholet.fr

HOCKEY CLUB CHOLETAIS

Club de haut niveau de hockey sur glace
 Patinoire Glisséo
 Avenue Anatole Manceau
 49300 CHOLET
 02 41 70 16 83

+ D'INFOS cholet-hockey.com

STADE OLYMPIQUE CHOLETAIS

Club de Football de haut niveau
 95 rue Porte Baron
 49300 CHOLET
 02 41 62 31 22
 contact@socholet.fr

+ D'INFOS socholet.fr

UNION CYCLISTE CHOLET 49

Club de cyclisme de haut niveau
 51 Rue Saint-Eloi
 49300 CHOLET
 02 41 46 36 96
 ucc49@bbox.fr

+ D'INFOS club.quomodo.com/ucc49



ÉCOLE D'ARTS DU CHOLETAIS

L'École d'Arts du Choletais dispense des cours d'Arts Plastiques aux enfants, adolescents et adultes. Elle propose une formation éclectique et s'inscrit dans le paysage culturel comme un établissement vivant où se côtoient différents publics de tous âges.

L'École d'Arts du Choletais dispose par ailleurs, d'une Classe Préparatoire aux Écoles Supérieures d'Arts (Beaux-Arts, Architecture, Design, BD...) et accueille des expositions d'artistes contemporains dans la Galerie de l'École. Elle propose également des ateliers aux étudiants du Domaine Universitaire et programme des expositions sur le site du Campus de Cholet

Impasse des Charuelles - 49300 Cholet
02 72 77 23 40

ecoledart@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS ecoledartducholetais.cholet.fr

CGR CINÉMA CHOLET

Les Arcades Rougé - 49300 Cholet
02 41 46 34 35

cgr.cholet@cgrcinemas.fr

+ D'INFOS cgrcinemas.fr

LUDOTHÈQUE

Une collection de 7000 jeux ! Des jeux de stratégie, d'ambiance, des jeux d'extérieur pour des soirées animées. C'est LE lieu où emprunter un jeu, LE lieu pour découvrir des nouveautés proposées dans les espaces de jeux ou lors de soirées jeux.

Les Arcades Rougé

30 rue Bretonnaise - 49300 Cholet

Tél : 02 72 77 23 44

ludotheque@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS ludotheque.cholet.fr



GLISSÉO COMPLEXE PISCINES FITNESS - PATINOIRES

Glisséo permet à chacun de profiter d'un ensemble d'activités ludiques et sportives à Cholet : piscine et patinoire, fitness...

Avenue Anatole Manceau - 49300 Cholet
02 41 71 64 20

info@glisseo.com

+ D'INFOS glisseo.com

LYSSÉO CENTRE AQUALUDIQUE

Lysséo est un centre aqualudique bien-être implanté à Vihiers, sur la commune de Lys Haut Layon, comprenant 3 bassins et un espace balnéo.

135 Rue Louis Pasteur - 49310 Lys-Haut-Layon
02 55 53 02 60

info@lysseo.eu

+ D'INFOS lysseo.eu

L'AUTRE USINE

16 000 m² de sports et de loisirs.

Tous les jours de 10h à minuit

Le vendredi et le samedi soir jusqu'à 2h

Ouvert les dimanches & jours fériés (hors 25 décembre)

88 rue de Bourgneuf - 49300 Cholet

02 41 300 300

contact@lautreusine.com

+ D'INFOS lautreusine.com



Carrefour de l'Orientation

des Métiers et de l'Entreprise

21, 22 et 23 novembre 2024
La Meilleraie - CHOLET



carrefourdelorientation.fr

ENTRÉE GRATUITE

CHOlet[®]
agglomération

BOURSES

INTERCOMMUNALES

Bénéficiez d'aides
pour vos études
en France
ou à l'étranger !

- Bourse Intercommunale d'Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle
- Bourse Intercommunale pour Stage ou Séjour Académique à l'Étranger



Vous êtes étudiant ?

Vos parents habitent sur le territoire

de Cholet Agglomération ?

Vous êtes peut-être concerné !

Contact et infos sur
cholet.fr

CHOlet[®]
agglomération



LA FÊTE DE LA MUSIQUE



CISPA Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air
Lac de Ribou



LES ARCADES ROUGÉ / CENTRE-VILLE



CARNAVAL



GOLF

LES Z'ALLUMÉS



THÉÂTRE SAINT-LOUIS



AÉRODROME Meeting aérien "Fou d'Ailes"



DOGS



L'AUTRE USINE 10 activités sur un seul lieu : karting, bowling, laser game, foot 5, ...

SKATEPARK





photos: M. Richard, E. Lizaambar, David Anurie - Shutterstock

CHOLET AGGLOMÉRATION

Hôtel de Ville et d'Agglomération
BP 62111 - 49321 CHOLET Cedex
02 44 09 25 00
cholet.fr

VIE ÉTUDIANTE

Service Enseignement Supérieur
et Formation Professionnelle
4 rue Travot - 49300 Cholet
02 44 09 25 06
02 44 09 25 29

Aide aux projets étudiants :
etudiantscholet@choletagglomeration.fr

